

don d'ovules». Il s'agit ici de permettre de faire des «dons» dans différentes cliniques et de modifier la loi relative au nombre maximum de naissances vivantes par donneuse, aujourd'hui limité à six. Il s'agit encore d'imposer aux donneuses de se soumettre à un «test de compatibilité génétique» afin d'éviter la transmission de maladies génétiques aux embryons transférés dans l'utérus des destinataires. En pratique, IVI propose aux jeunes femmes espagnoles, volontaires pour «donner» quelques-uns de leurs ovocytes une «compensation financière». Elle est «de 800 à 1000 euros» et vise à «couvrir les désagrè-

ments physiques». On ne parle pas, en Espagne, de marchandisation du corps humain.

1 Farsalinos KE, Poulas K, Voudris V, Le Houezec J. «Electronic cigarette use in the European Union: Analysis of a representative sample of 27 460 Europeans

from 28 countries.» *Addiction* 2016, epub ahead of print.

2 www.ivi-fertility.com/fr/

HOMMAGE

Dr Pierre Rentchnick, rédacteur en chef de *Médecine et Hygiène* de 1956 à 1993

Le Dr Pierre Rentchnick est décédé il y a quelques jours, peu avant son 93^e anniversaire. Figure importante du développement de la coopérative *Médecine et Hygiène*, dont il a participé à l'aventure dès sa création en 1943, le Dr Rentchnick a été rédacteur en chef de la revue *Médecine et Hygiène* durant 37 ans, de 1956 à 1993. D'une curiosité scientifique et médicale hors norme,

il a toujours fait de la Revue un lieu d'information et de discussion indispensable à la communauté médicale romande. De tout temps, il a eu un intérêt marqué pour l'histoire médicale et la relation intime qui a existé entre la maladie et les hommes et femmes politiques importants. Ses articles sur ce sujet restent dans toutes les mémoires et deux grands livres, au succès

immense et traduits dans de nombreuses langues, auront marqué son époque: «Ces malades qui nous gouvernent» et «Les orphelins mènent-ils le monde?».

Il a par ailleurs été, pendant plus de cinq décennies, membre du Conseil d'administration de la coopérative. A son fils et à ses petits-enfants, nous adressons nos sincères condoléances.

Jean-François Balavoine, président du Conseil d'administration de Médecine et Hygiène
Bertrand Kiefer, directeur

REVUE DE PRESSE

Relations entre industrie pharmaceutique et médecins: promesse de davantage de transparence

Interpharma, le lobby pharmaceutique, a bien coordonné les choses. Une semaine avant la publication, jeudi, du sondage qu'il commande chaque année à l'institut gfs.bern et qui épingle les laboratoires sur la transparence, il a annoncé qu'à partir du 1^{er} juillet 50 entreprises pharmaceutiques actives en Suisse diffuseront sur leur site internet les sommes versées à des professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, hôpitaux, instituts de recherche) pour des prestations de service. Sous le terme de prestations de service il faut notamment entendre les rémunérations pour des conférences, des conseils, la réalisation d'études cliniques ou non, et les invitations à des congrès médicaux. Il s'agit d'une extension d'un code de conduite établi en 2013, basé sur l'autorégulation et contrôlé par Scienceindustries, l'organisation faîtière regroupant les entreprises chimiques et pharmaceutiques. La liste des montants versés aux acteurs de la santé par les pharmas doit être précise et, sauf exception, nominative. Autrement dit, le public pourra savoir combien, et pour quelle prestation, touche tel ou tel médecin de telle ou telle entre-

prise pharmaceutique.

«Cette initiative vise à renforcer la confiance du public dans les prestations et la recherche du secteur de la santé», souligne Interpharma. Souvent critiquée il y a cinq ou dix ans pour ses cadeaux généreux et ses invitations au corps médical, tous frais payés, à des congrès dans les stations de ski en hiver et balnéaires en été sous prétexte de recherche et développement, l'industrie pharmaceutique a réagi. Le mouvement est venu des Etats-Unis, où des règles très strictes ont été introduites dès 2010. L'opinion publique est cependant convaincue que les choses doivent s'améliorer. Réalisé auprès de 1210 personnes en mars dernier par gfs.bern, un sondage général sur le système suisse de santé aborde aussi la question des relations entre l'industrie pharmaceutique et les médecins. 78% des personnes interrogées demandent que les entreprises présentent en détail ce qu'elles paient aux médecins ou organismes, pour des exposés, des collaborations, ou des études. (...)

Willy Boder

Le Temps du 24 juin 2016

Augmentation des primes 2017: multiples inconnues

Assurance-maladie: C'est l'impasse. Après cinq ans de discussion, les

assureurs et les prestataires de soins ne parviennent toujours pas à se mettre d'accord sur la révision de la structure tarifaire (Tarmed) qui détermine le coût des prestations médicales prises en charge par l'assurance de base. Après la Fédération des médecins suisses (FMH), la faîtière des assureurs curafutura a exprimé hier son opposition. Ne perdant pas tout espoir, le chef du Département de l'intérieur Alain Berset a décidé de prolonger le délai qui arrive à échéance le 30 juin. La réforme bute sur le respect de la neutralité des coûts. Leur hausse continue met l'ensemble du système sous pression.

Quoi qu'il advienne, la révision du Tarmed n'entrera pas en vigueur avant 2018. Elle n'aura donc pas d'impact sur les primes 2017. Celles-ci vont cependant à nouveau augmenter. Tout le monde est d'accord sur ce point car les coûts ne fléchissent pas. Selon la faîtière des assureurs santésuisse, les coûts de la santé à charge de l'assurance obligatoire ont augmenté de 3,8% au premier trimestre 2016 par rapport à la même période de l'année précédente. Le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ confirme la tendance. Il prévoit pour cette année une hausse de 3,6% de l'ensemble des dépenses. La hausse des primes 2017 variera selon les cantons et les caisses maladie. Le conseiller d'Etat vaudois

Pierre-Yves Maillard a déjà exprimé sa crainte qu'elle soit supérieure à celle de 2016 qui était de 4% en moyenne nationale. Pour l'heure, il n'est cependant pas possible d'avancer un chiffre fiable. Les assureurs ont jusqu'au 31 juillet pour transmettre leurs primes à l'approbation de l'Office fédéral de la santé publique. Celui-ci donnera son feu vert cet automne. En Suisse romande, le marché est dominé par Assura et le Groupe Mutuel. Alors que l'an dernier les primes d'Assura ont fortement augmenté, le directeur général par intérim, Eric Bernheim, se veut rassurant: «La perte exceptionnelle de 258 millions que nous avons subie en 2015 a été entièrement absorbée par les réserves, affirme-t-il. Les primes 2017 ne seront pas affectées par cette perte. (...) Au Groupe Mutuel, le responsable de la communication Yves Seydoux minimise lui aussi l'impact de la perte de 127 millions de francs qui a affecté les comptes 2015. «Nous avons subi de plein fouet la chute des rendements financiers, explique-t-il, mais une grande partie de la perte a déjà été prise en compte dans les primes 2016.» (...)

Christiane Imsand

Le Courrier du 24 juin 2016